

Conclusion

A l'écoute de toutes ces interventions, j'en conclus qu'être veilleur aujourd'hui n'est pas seulement faire confiance à une machine. Pour toutes les étapes que l'on vient d'évoquer, la surveillance par un professionnel de l'information reste indispensable.

Dès sa mise en place, les échanges avec les usagers pour délimiter le périmètre foisonnent de vocabulaire, mots clés, expressions, documents à exclure, méthodes à envisager. Le documentaliste connaît son environnement technologique. Il est formé pour lancer les alertes et jongler avec les outils pour obtenir les résultats pertinents.

Dans le domaine juridique, les sources étant disparates et protéiformes, il ne suffit pas de cliquer 4 fois. C'est un travail d'équipe. Un ou plusieurs documentalistes dans un service travaillent pour plusieurs juristes, eux-mêmes veilleurs à leurs heures.

En continu, il faut rester vigilant et instinctif pour ajouter modifier des termes, chercher des traductions. Par exemple, on n'entendait parler que du crowdfunding il y a encore quelques mois, mais aujourd'hui on ne peut pas exclure l'expression « financement participatif ». Tout comme les stock-options dont la traduction française est longue et source d'erreurs : pluriels, singuliers, mots vides, traits d'union, apostrophe et tutti quanti.

Et ça, c'est mon cerveau qui me l'a dit.

Et puis, Ernst & Young est devenu E&Y. Je l'ai vu en haut de la tour à la Défense alors j'ai mis à jour mon alerte. Au hasard des tweets, je découvre un compte de la cour d'appel de Douai. Chic, enfin des arrêts qui tombent tout cuits ! Mais quelques gazouillis plus tard, mes yeux fixés à l'écran, je constate que j'ai peu d'infos intéressantes. A suivre quand même. L'outil étant pratique, j'évalue rapidement son contenu.

Parallèlement, je continue à surveiller mon sourcing au hasard de posts, pages, « think tank » et directions générales qui naissent au gré des publications au JO.

Un jour que je télécharge un k-bis, je vois que le site Infogreffe met en ligne des informations. Je pose une surveillance de page, mais hélas, je n'ai comme mise à jour qu'un changement de date. Je réfléchis donc à utiliser un « pipe », un filtre qui me permet de pouvoir lire de vraies nouvelles. D'ailleurs, en parlant de vraies nouvelles, combien avons-nous lu d'avant-projets de loi Macron, publiés par diverses entités à plusieurs endroits ?

C'est typiquement le type d'informations dont nous devons sans cesse évaluer la fiabilité.

Quelques jours sans actualités Bofip me paraissent suspects. Le fichier XML pour afficher le flux RSS a changé. C'est l'agent de la DGFIP qui me l'a dit. Donc je mets à jour l'url dans mon agrégateur et je vais tous les jours sur la page du site pour comparer si tout fonctionne bien. S'il n'y avait pas Raynald, je m'en serai rendu compte plus tardivement. Heureusement que j'ai des relations, merci Juriconnexion.

L'autre matin, j'écoutais une revue de presse à la radio qui a inspiré la nôtre, chez Taj le jour même. Un encart dans 20 minutes me rappelle l'ordre du jour du conseil des ministres.

☞ A mémoriser : ne pas louper cette info pour l'expresso.

Devant la machine à café, Julie me demande où on en est du pourvoi en cassation de l'arrêt qu'elle attend. Je n'ai pas de nouvelles, car je n'ai pas moyen de le savoir que d'appeler directement le greffe de la Cour tous les jours.

Plus tard, je croise Christophe dans l'ascenseur qui, en se frottant le menton veut rajouter un nouvel article du code à suivre, car il attend des contentieux sur ce sujet. Il a eu les infos par la bande, le réseau, les bruits de couloir, François qui l'a dit à Paul, ces micros signaux qui déclenchent de nouvelles décisions et nouvelles connexions.

Tous les jours, je dois rester vigilante en attente des annonces, des mises en ligne, des modifications de notre environnement.

J'ai beau avoir un logiciel de veille, je ne peux donc pas totalement lui faire confiance. Il est performant, mais ne détecte pas tous ces petits détails, sauf le jour où, il affiche un dossier de presse mis en ligne quelques heures avant son communiqué qui sera publié sur une autre page, pas forcément liée, ou pas tout de suite.

Enfin, quand j'ai tout rassemblé, compilé, vérifié, agrégé, je prépare mon document à transmettre : électronique, clair, concis et proactif. Et je rêve d'un jour où je pourrais facilement tout envoyer sur une appli pour que l'utilisateur puisse recevoir les informations qu'il a choisi, en réunion, en déplacement, dans le TGV, sans mot de passe, sans code en alphabet cyrillique, ni connexion bizarroïde.

Et pour ça, je continue à m'informer avec mes yeux et mes oreilles.
Encore une fois : merci Juriconnexion.

*Sandrine Esclangon
Documentation - cabinet Taj
sesclangon@taj.fr*